n°114

INRA mensuel

Tiré à part, octobre 2002

Agriculture, territoires...

quels partenariats pour la recherche ?

INRA

Agriculture, territoires... quels partenariats pour la recherche ?

Des extraits des exposés et des débats d'après les enregistrements sont présentés ici.

Un colloque sur le thème "INRA : recherches et territoires" a été organisé au salon de l'Agriculture en 2002. Il était centré sur quelques exemples de programmes en partenariat concernant des produits, vins et fromages, des territoires, le Pays basque et la Picardie.

Animé par Hervé Plagnol, rédacteur en chef d'*Agrapresse*, ce colloque, qui s'est tenu le 26 février 2002, a fait intervenir deux acteurs, un chercheur et un professionnel pour chaque thème choisi. Un débat avec les autres intervenants et la salle suivait chaque table ronde. Des extraits des exposés et des débats d'après les enregistrements sont présentés ici.



Photo : Gilles Cattiau

Hersage en Midi-Pyrénées (Gers).

L'histoire de l'INRA est faite de partenariats



Marion Guillou

Ouverture

Dès les années 50, le partenariat était déjà bien établi entre l'INRA, qui a contribué à l'évolution du métier d'agriculteur, et la profession agricole, qui a aidé l'INRA à progresser en se posant de nouvelles questions. Cette histoire est faite de compagnonnages, de créations, d'échanges informels.

Puis, dans une deuxième phase, l'INRA a travaillé avec les transformateurs, les collectivités territoriales et les consommateurs. Pourquoi ce partenariat ? Parce qu'une recherche finalisée se construit sur des questions discutées et ouvertes.

La recherche souhaite apporter et partager ses expériences dans le contexte actuel de l'agriculture, du monde rural et des territoires européens, où de nouvelles questions sont posées :

- Quelles agricultures, à multiples facettes, en France et en Europe ?
- Quels produits ?
- Quel monde rural ?
- Quels territoires ?
- Quels objectifs pour la recherche finalisée, et en particulier pour l'INRA ?

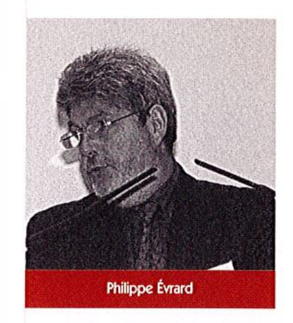
Avec qui débattre de ces objectifs ? Avec, bien sûr, les agriculteurs et leurs organisations, les organismes de développement agricole, les responsables locaux, l'enseignement agricole. Notre partenariat est nécessairement diversifié, comme nous l'avons réaffirmé dans notre document d'orientation 2001-2004.

Quels sont les nouveaux modes d'interactions avec nos partenaires ?

Deux exemples centrés sur des produits et deux exemples centrés sur des territoires sont présentés au cours de ce colloque et permettront de réfléchir à ces formes nouvelles de construction pour l'avenir.

Marion Guillou
Directrice générale de l'INRA

Agriculture, territoires... un partenariat qui implique fortement l'INRA


Philippe Évrard

Depuis un certain nombre d'années, on entend dire que les chercheurs de l'INRA ne s'intéressent plus à l'agriculture et au développement, que leurs thématiques de recherche les éloignent des problèmes de terrain, alors que celui-ci connaît des modifications profondes liées aux attentes sociétales en matière d'environnement, d'entretien et de gestion des territoires ainsi que de qualité des processus de production et des produits. Toutes ces questions interpellent la recherche agronomique. Cette image de désengagement ne correspond pas à la réalité de l'ensemble de l'INRA. C'est ce que montre l'état des lieux qui, sans être exhaustif, n'en est pas moins représentatif de la nature des relations et des actions que nous menons avec les organisations et les acteurs du développement agricole et territorial. Nous venons de publier ce travail sous le titre : "recherche, agriculture, territoires, quels partenariats ?" [1].

En interrogeant les équipes de recherche, il s'agissait d'identifier les questions et les thèmes traités mais surtout de voir comment se construisait ce partenariat, comment il était vécu par les chercheurs, quelles étaient ses difficultés et ses sources d'enrichissement thématique ?

- Richesse et diversité des actions engagées

Un premier constat s'impose : la richesse et la diversité des actions réalisées. On peut estimer que 35 à 40% des unités sont impliquées dans un partenariat avec les acteurs du développement agricole et territorial et que sont mobilisés environ 12% des chercheurs et des ingénieurs de l'INRA, évalués en équivalent temps plein.

Le partenariat avec le développement peut être décrit à travers une typologie fondée sur trois critères :

- le degré d'implication des acteurs, ceux de la recherche et ceux du développement
- le degré d'interactivité que les partenaires mettent dans la conduite des opérations
- la durée du partenariat. S'agit-il d'opérations ponctuelles ou au contraire d'opérations plus longues voire pluriannuelles ?

- Quatre formes d'action

On peut ainsi caractériser quatre groupes d'actions :

- Le premier groupe rassemble les actions de **formation, la participation des chercheurs à des instances** telles que les comités d'orientation scientifique des instituts et centres techniques, la **diffusion des résultats** de recherche et d'expérimentation par le biais de rencontres, colloques ou publications techniques. Il s'agit du schéma classique, linéaire et descendant, de la transmission des résultats de la recherche vers les utilisateurs. Toutes les unités interrogées au cours de l'enquête participent à ce type d'action. L'INRA publie, en moyenne, 500 articles techniques par an.
- La deuxième forme d'intervention, très fréquente, des chercheurs de l'INRA dans le champ du développement, concerne **l'expertise**. Une question définie est posée par un groupe d'acteurs ou un organisme à une équipe de recherche qui possède les compétences pour y répondre. La réponse se construit en assemblant des connaissances déjà disponibles. Le contexte actuel de débats entre recherche et société, ainsi que les interrogations sur le développement rural, mobilisent de plus en plus les chercheurs dans ce type de travaux.
- Troisième groupe d'actions : les **actions conjointes**, principalement réalisées avec les instituts techniques et les chambres d'agriculture. Elles trouvent généralement leur origine dans un problème technique posé aux chercheurs par les acteurs du développement. Ce problème nécessite la définition d'un programme de recherche-développement dont l'exécution est partagée, en fonction des compétences et des spécialités respectives des partenaires. Les résultats obtenus sont rassemblés et diffusés, par chacun d'eux, selon les voies et les méthodes qui leur sont propres. Ces actions sont facilitées par l'existence de structures de dialogue, formelles ou informelles, entre les acteurs concernés. Celles-ci permettent, en effet, rencontres et reconnaissance mutuelle des compétences.
- Quatrième groupe : les **programmes communs**. Parallèlement à ce partenariat classique, se développe aujourd'hui un partenariat plus interactif et plus structuré, à travers la conception et la réalisation de programmes communs, dans lesquels s'engagent, à moyen et long termes, des équipes de recherche et différents types de partenaires. Ceux-ci participent à toutes les étapes du programme : de la formulation des questions de recherche jusqu'à l'élaboration d'outils opératoires pour les agents du développement. Organisé de longue date dans la sélection animale ou l'amélioration des plantes, ce type de partenariat se développe aujourd'hui sur des thématiques transversales concernant les territoires et/ou les filières comme l'illustrent les cas retenus pour ce colloque.

Pourquoi mettre en avant, aujourd'hui, cette dernière forme de partenariat ? Parce qu'elle nous semble répondre à la complexité des questions que pose aujourd'hui l'insertion de l'agriculture dans ses territoires et dans la société. Parce qu'elle dessine aussi les lignes de force d'un partenariat rénové entre la recherche et le développement.

Nous devons, en effet, affronter un triple défi :

- construire ensemble des innovations adaptées aux évolutions actuelles de l'agriculture et de sa place dans la société
- mieux construire les interfaces entre recherche et application, en facilitant les synthèses opérationnelles ainsi que l'appropriation et l'évaluation des innovations par les utilisateurs finaux
- favoriser les éclairages multiples de différentes disciplines scientifiques et favoriser les approches transversales du développement.

Philippe Évrard,
Directeur de la mission
de coordination des actions
avec le développement agricole

[1] "Recherche-Agriculture-Territoires. Quels partenariats" par Claude Béranger, Joseph Bonnemaire, Claude Compagnone et Philippe Évrard, INRA, coll. DIC "Bilan & Prospectives", fév. 2002, 90 p. ; rapport disponible auprès des présidents de centre.

Produits et territoires : vins et fromages


Michelle Bataille, Jean-Marc Touzard

Michel Bataille,
président de la coopérative des vignerons du pays d'Ensérune

Jean-Marc Touzard,
unité systèmes agraires et développement, INRA-ENSAM Montpellier

Hervé Plagnol,
rédacteur en chef d'*Agrapresse*

Bernard Pellicier,
membre du conseil du GIS Alpes du Nord président du syndicat du Beaufortain

Jean Baptiste Coulon,
directeur de l'unité de recherche sur les herbivores-INRA Clermont Ferrand-Theix

Maxime Viallet,
ancien président du syndicat de défense du Beaufort

Jean Marc Pastor,
sénateur du Tarn

Les vins

Michel Bataille Dans 5 ans, le Languedoc-Roussillon aura perdu 30% de sa capacité de production viticole et la moitié des coopératives risquent de disparaître. La consommation de vin ne cesse de baisser en France et les vins étrangers (Australiens par exemple) s'emparent du marché. Il y a une grave crise de l'investissement et de l'innovation dans le secteur viticole et elle va en s'amplifiant.

Pour y remédier, une démarche visant à encourager la production de qualité a été entreprise il y a 10 ans. Cette démarche passe par la mise en place d'une méthode de rémunération des coopérateurs, qui produisent 70% de la production en Languedoc-Roussillon. Il faut pour cela élaborer un cahier des charges et être capable d'évaluer la qualité des vignobles.

En collaboration avec les chambres d'agriculture et les instituts techniques, l'INRA a travaillé sur ces objectifs. Dans les années qui viennent, il faudrait, en partenariat avec l'INRA, élaborer un appareil de mesure pour quantifier et qualifier un certain nombre de composants du raisin et du vin, de façon à disposer d'éléments objectifs d'appréciation de la qualité autres que la taille, le rendement ou la mesure de la surface foliaire qui sont des éléments importants mais toujours un peu sujets à controverse.

Un autre point est la concurrence internationale. Nous suivons les publications internationales. Il faudrait mettre en place des contacts internationaux, voire un espionnage industriel : l'Australie par exemple est en train d'adapter des cépages espagnols dont les produits arriveront sur le marché dans 5 ou 6 ans. Préparons-nous à y répondre !

Jean-Marc Touzard Le programme a débuté dans plusieurs régions, en 1995, dans le cadre du partenariat créé par la DADP (Délégation à l'agriculture, au développement et à la prospective ; voir encadré) et les organismes agricoles. Les questions posées alors par les coopératives concernaient la transition vers la qualité et les stratégies territoriales. Les critères d'évaluation de la qualité du raisin ont révélé une composante agronomique, mais aussi économique et sociologique, car à travers le jugement porté sur le raisin sont aussi jugés les hommes. Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs a donc été constituée et le partenariat s'est élargi aux coopératives. Il est difficile d'établir une classification des cépages car il y a de nombreux critères dont l'importance est discutée entre les scientifiques eux-mêmes. De plus, le système de classification et de rémunération doit être adapté à chaque coopérative, à sa situation tant pédoclimatique qu'humaine.

Nous nous intéressons aussi à d'autres viticultures en reconversion, en Afrique du Sud et en Argentine. Ce qui enrichit nos travaux sur les questions générales que sont la transition de la production de masse vers la production de qualité et le mode d'organisation économique que constituent les coopératives. Il ne s'agit pas d'espionnage industriel mais d'échange d'informations dans la transparence. Néanmoins, les informations données en primeur aux partenaires peuvent être saisies au vol !

Hervé Plagnol On entend souvent dire que les viticulteurs étrangers nous concurrencent avec nos propres méthodes.

Michel Bataille Oui et non. Je fais l'inverse en accueillant des œnologues australiens et un ingénieur agronome argentin qui apportent des technologies.

Il est essentiel en effet de regagner des parts de marché à l'exportation, sachant que la consommation française va encore diminuer dans les 10 ans à venir.

Les programmes de recherche "pour" et "sur" le développement régional ont été initiés par Michel Sebillotte, responsable de la délégation à l'agriculture, au développement et à la prospective (DADP) créée en 1993.
Ces programmes concernent les régions : Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire.
L'objectif est de mieux comprendre les mécanismes du développement régional et territorial (répartition des emplois, rôle des politiques publiques, logiques de l'innovation) en partant des questions posées par les partenaires socio-économiques. Ces questions sont, en fait, "co-construites" avec les chercheurs. Une fois les questions et les compétences définies, une convention de recherche est signée. Puis, les différentes disciplines concernées sont organisées pour construire les projets transdisciplinaires.
Dans chaque région, trois instances sont créées : un comité de pilotage, qui donne les orientations de recherche et répartit les moyens apportés par les signataires de la convention de recherche, un comité scientifique et une cellule d'animation mixte qui réunit chercheurs et partenaires socio-économiques.

Vignoble de la station "Les Colombiers" (Languedoc-Roussillon).



Photo : Gérard Paillard

Les fromages

Bernard Pellicier Le GIS Alpes du Nord est né progressivement du besoin des professionnels du Beaufort d'un accompagnement par la recherche, de la fabrication du fromage à la gestion des prairies de fauche ; en particulier, pour établir les liens entre les conditions de production du lait et les caractéristiques du fromage. Les questions de recherche sont "co-construites" par les professionnels et les scientifiques. Pour les professionnels, l'implication lourde dans un dispositif de recherche-développement a deux exigences : se poser les bonnes questions, qui feront l'objet des recherches et intégrer les résultats dans nos pratiques pour en faire un outil de développement. Elles ont débouché sur l'établissement d'un cahier des charges des pratiques agricoles et fromagères et plus récemment sur un CTE (contrat territorial d'exploitation).

Les conditions de réussite d'un tel partenariat sont : un projet politique clair de la part des professionnels et un va-et-vient continu avec les scientifiques qui traduisent les enjeux en questions de recherche.

Dans le cadre du GIS, la Chambre d'Agriculture fournit un poste d'ingénieur recherche-développement à mi-temps.

Les recherches ont permis de montrer l'apport des pratiques spécifiques à ces zones de montagne pour la qualité du fromage, source d'une meilleure rémunération.

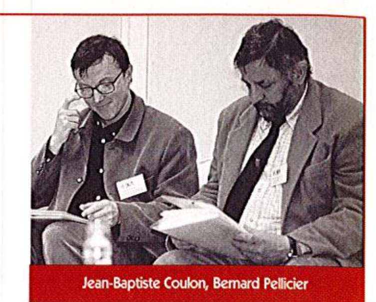
Jean-Baptiste Coulon Le GIS [2] a débuté en 1985 par une étude descriptive des maillons de la chaîne technique qui relie le sol au fromage. De 1996 à 2000, la qualité du lait et des fromages a été au centre des préoccupations avec plusieurs principes :

- aborder tous les aspects de la qualité : organoleptique, nutritionnelle, hygiénique, culturelle
- avoir une approche pluridisciplinaire
- élaborer des méthodes originales basées sur la complémentarité entre les études en installation expérimentale et les études *in situ* dans les fermes
- valoriser les résultats pour les chercheurs et pour les partenaires.

La perspective pour 2001-2006 est l'ouverture aux filières et aux territoires.

Un exemple concret d'une question posée par les professionnels dans les années 90 était : quelle relation y a-t-il entre l'alimentation des animaux (en particulier la composition botanique des fourrages) et la qualité des fromages ? Nous avons lancé deux thèses sur ce sujet chez des producteurs fermiers d'Abondance et de Reblochon. Ces travaux ont été possibles grâce aux connaissances acquises antérieurement sur les fourrages, les alpages et les systèmes d'exploitation. Les conclusions font ressortir l'importance de la biodiversité des prairies.

Les retombées de ces recherches sont passées dans le travail de tous les jours des techniciens et des éleveurs.



Jean-Baptiste Coulon, Bernard Pellicier

[2] Groupement d'Intérêt Scientique -GIS : INRA, CEMAGREF, ITFF, chambres d'agriculture de la Haute-Savoie, de l'Isère, de la Savoie et de Rhône-Alpes, SUACI, AFTLP et depuis 2001, l'université de Savoie et les conseils généraux de Haute Savoie, Isère et Savoie. Les travaux du GIS Alpes du Nord seront repris et développés dans un document sur "les fromages de tradition" qui accompagne ce numéro d'*INRA mensuel*.

Fromages de Beaufort en cave.



Photo : Gérard Grosclaude

[3] Maxime Viallet vient de disparaître, le 5 juin 2002.


Hervé Plagnol, Maxime Viallet, Marie-Josée Nicoli

La collaboration avec l'INRA dans le Beaufortain est très ancienne, comme en témoigne Maxime Viallet.

Maxime Viallet [3] Autrefois, le Beaufort était fabriqué sur place dans les alpages entre 1500 et 2000 mètres d'altitude ; il y en avait 40 à 50 dans le Beaufortain, avec 80 à 100 vaches chacun. Pour faire un très bon fromage, il fallait une bonne caillette, et non de la présure et le lait était "travaillé" matin et soir dans des chaudrons de 300 à 600 litres. Les fromages étaient stockés dans la cave au bas de l'alpage, puis descendus dans la vallée.

Après la guerre, la main-d'œuvre est partie vers les usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, vers les stations de ski comme Courchevel ou vers les grands barrages EDF. L'organisation des alpages ne pouvait plus fonctionner.

Le lait a alors été collecté pour être travaillé dans les coopératives.

Le premier problème a été le mélange de laits de différentes traites et de différents alpages, entraînant une mauvaise fermentation. Le fromage était devenu moins bon.

Nous avons pu comprendre et régler ces problèmes et d'autres avec les chercheurs de l'INRA, dès les années 60.

Débat

Produits et territoires : vins et fromages

- Les attentes de la société changent : autre époque, autre demande

Jean-Marc Pastor Le politique est le reflet de la société. La question est : comment l'INRA peut-il évoluer en même temps que la société ?

Dans la thématique du colloque "agriculture et territoires", il y a un trait d'union fort, la terre. La fonction assignée à la terre a considérablement évolué depuis des siècles : d'abord signe de richesse, puis facteur économique après la deuxième guerre mondiale, et aujourd'hui, en plus, espace de paysage et espace culturel.

La nouvelle loi d'orientation agricole fixe elle-même plusieurs fonctions à la terre : économique, environnementale et sociale.

Au-delà de ces fonctions, les nouveaux enjeux sont la sécurité des aliments, la traçabilité et l'environnement.

Il y a une multiplicité de paramètres et les réponses passent par l'implication de plusieurs acteurs, dont la recherche.

Nous avons tous un effort à faire pour essayer de répondre à ces nouveaux enjeux.

Par contre, je pense que nous n'avons pas encore la méthodologie pour le faire.

Quant à l'INRA, je le trouvais jusqu'ici plutôt fermé à la communication, mais on sent une évolution. La société peut capter des messages mais ce n'est pas elle qui ira chercher l'information.

L'INRA aujourd'hui a trois fonctions :

- la recherche fondamentale, non liée au circuit économique, une chance exceptionnelle à préserver absolument dans le secteur public.
- la recherche suivant des thématiques économiques
- la liaison avec les territoires et le développement.

C'est à la société de les bâtir et à l'INRA de s'adapter. On voit se profiler un nouveau découpage du territoire en "pays". Ce sont en effet les comités de développement locaux qui pourront proposer des programmes et obtenir des financements auprès de l'Europe. Comment la recherche pourra-t-elle conseiller les élus pour accompagner cette démarche ?

Michel Sebillotte L'agriculture ne peut rester isolée. Penser le développement de l'agriculture, c'est penser le développement de la société. J'emploie cette formule choc : l'avenir de l'agriculture, c'est la ville ! Il y a en effet actuellement 80% d'urbains dans notre société et ce sont eux qui se préoccupent de paysage, d'environnement, d'eau pure.

Les questions qui ont surgi ces derniers temps sur la qualité, le territoire, la multifonctionnalité, l'environnement, le développement durable, correspondent à une implication très profonde des utilisateurs du territoire, des citoyens et des consommateurs. Il faut donc définir collectivement les questions mais sans rester dans la généralité car ces questions ne seront pas les mêmes suivant les enjeux, les priorités politiques mis en avant. C'est ce qui est contenu dans la notion de "co-construction".

À l'INRA, des individus ou de petits groupes s'intéressent à ces problèmes depuis très longtemps. Le changement, c'est qu'il y a une institutionnalisation progressive de ce type de démarche. Le retour de Guy Paillotin, dans les années 90, a été décisif de ce point de vue, car il a clairement posé que l'on devait travailler collectivement sur ces sujets. C'est dans cet esprit que nous avons créé la DADP à l'INRA vers 1993. L'intérêt pour le GIS Alpes du Nord, par exemple, connaît un grand développement actuellement à travers les opérations menées par la DADP.

Des travaux plus fondamentaux, sur le comportement des consommateurs par exemple, trouvent aussi leur application dans l'analyse de questions complexes comme celle du vin. La consommation de vin a considérablement diminué, c'est un fait. Mais le consommateur est-il prêt à payer plus cher chaque bouteille au nom de la qualité ?

Nous manquons encore de méthodes face à la complexité des questions posées. Nous nous contentons trop souvent de ce que j'appelle "un empirisme de bon aloi" mais il faut du temps pour fabriquer des méthodes et faire évoluer les mentalités !

Il faut aussi utiliser ce temps pour capitaliser les connaissances, ce que l'on ne fait pas assez.

Raymond Février Je suis entré à l'INRA en 1946. À l'époque, les demandes étaient inverses : lorsque, dans les années 50, parce que c'était notre métier de chercheur, nous avons commencé à sélectionner les vaches laitières montbéliardes, non plus sur la quantité de lait et son taux de matières grasses, mais sur les qualités fromagères du lait du Jura pour faire du Comté, cette initiative n'a pas été bien accueillie par les consommateurs, ni par le ministère de l'Agriculture.
Un autre exemple de la recherche de qualité : j'ai mené dès les années 40 une "croisade" pour le porc moins gras que n'ont pas approuvée les vendeurs qui pensaient que le porc n'aurait plus de goût.

Marie-Josée Nicoli C'est vrai que la qualité est une préoccupation des consommateurs mais j'ai l'habitude de dire que dans l'alimentation, il faut avoir accès à tout : des produits standards et des produits de différentes qualités. Le consommateur n'a plus de réactions monolithiques. Il faut arrêter de stéréotyper parce qu'autrement, il y aura des surprises pour les professionnels et les agriculteurs qui pensent que maintenant il faut faire de la qualité à tout va…

- Co-construction rime avec co-responsabilité

Bernard Bibé On a parlé de "co-construction". Je voudrais ajouter la notion de "co-responsabilité". Co-responsabilité au plan régional, national et européen pour maintenir des actions de long terme qui engagent des territoires et des hommes.
Par exemple, choisir un type génétique bovin pour valoriser des espaces naturels et maintenir une production de qualité, c'est fragile. Pourquoi ? Parce que certains acteurs économiques peuvent être tentés de récupérer l'image tout en ayant une capacité d'adaptation plus grande, à des changements de mode de consommation par exemple. Ils peuvent aussi concurrencer la qualité liée au terroir par des procédés technologiques.
Les programmes à long terme mis en place ne sont pas choisis en fonction des fluctuations du marché. Ils doivent donc être protégés de décisions prises au niveau national et/ou européen qui, sans y prendre garde, peuvent fragiliser toute une région, engagée depuis 20 ou 30 ans dans un processus de qualité et de valorisation du territoire.

Michel Bataille Cette notion de co-responsabilité est très importante.
J'ai pour ma part travaillé sur les CTE viticoles dans lesquels sont engagés 1500 coopérateurs. Ces CTE n'ont pas été ce qu'on espérait : on ne parvient pas à valoriser les contraintes supplémentaires mises en place. Par exemple, j'ai demandé aux producteurs d'abandonner complètement l'usage des désherbants pour revenir au travail du sol, ce qui entraîne un surcoût énorme. On n'arrive pas à le valoriser car les distributeurs ne s'intéressent qu'aux prix et "se fichent" de la qualité et d'une production soucieuse de l'agriculture durable. On n'a pas d'accès direct au consommateur qui pourrait, lui, être intéressé. Il semble plus facile de valoriser la qualité en Allemagne et au Royaume-Uni.

Hervé Plagnol Un sondage montrait pourtant récemment que le consommateur était prêt à payer plus cher un produit respectueux de l'environnement ?

Michel Bataille Les grands distributeurs ne lui demandent pas forcément son avis.
C'est ainsi par exemple qu'une marque de distributeur a imposé un bouchon à 23 centimes qui ne permet au vin que de se conserver un mois. Un bouchon normal coûte 35 centimes. Le consommateur, qui ne boit pas forcément son vin dans l'ascenseur en rentrant de ses courses, ne sera peut-être pas ravi de ce choix !

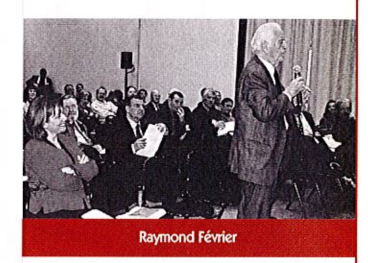
Michel Sebillotte Les partenaires doivent engager leur responsabilité dans la mise en place d'orientations de développement à long terme. Ils ne devraient plus se contenter d'être des commanditaires munis de chéquiers vis-à-vis de la recherche mais, comme nous le faisons de mieux en mieux dans les recherches "pour" et "sur" le développement régional, s'engager aux côtés des chercheurs.

- Ces aspects des recherches de l'INRA sont-ils connus du grand public ?

Marie-Josée Nicoli L'INRA n'a pas communiqué très fortement sur toutes ces expériences comme celle du Beaufort, qui sont très sympathiques [4].
La meilleure communication est celle faite par les acteurs eux-mêmes, les agriculteurs et l'INRA. Le type de travaux de l'INRA évoqué ici n'est en effet pas très bien connu du public qui se forge une autre idée de l'INRA.
L'INRA amorce actuellement un virage en affichant dans ses thématiques des préoccupations des consommateurs sur la qualité des produits et l'environnement. Il faudra attendre quelques années pour que cela soit perceptible par le public.
Le consommateur achète un produit s'il est bien identifié.

Jean Baptiste Coulon En ce qui concerne le GIS Alpes du Nord, nous avons fait un effort de communication, avec 40 publications originales, 2 thèses et 7 ou 8 journées consacrées au grand public.

[4] Depuis 20 ans, de nombreux reportages ont été consacrés aux travaux de l'INRA en relation avec les professionnels du Beaufort : presse écrite, radios, (France Inter et France Culture) ; télévisions… plusieurs fois, 3-4 minutes aux informations de la 2 ; un documentaire de 26 minutes dans "Objectifs" juste avant 20 h en 1977-1978. Un autre film et des panneaux sur les recherches INRA ainsi qu'une plaquette rédigée par un chercheur INRA sont présentés en permanence aujourd'hui aux visiteurs des différentes coopératives de Beaufort. Cette histoire a été l'un des thèmes du stand de l'INRA au salon de l'Agriculture en 1984. Elle fait également l'objet d'un livre de la collection INRA "Sciences en Questions", "Les chercheurs et l'innovation", 1998. Note d'*INRA mensuel*.


Raymond Février


Jean-Baptiste Coulon, Bernard Pellicier, Michel Sebillotte

Michel Sebillotte,
responsable de la Délégation à l'agriculture, au développement et à la prospective

Raymond Février,
directeur général de l'INRA de 1975 à 1978

Marie-Josée Nicoli,
présidente de l'UFC - "Que choisir ?"

Bernard Bibé,
chef du département de génétique animale - INRA

Michel Bataille,
président de la coopérative des vignerons du pays d'Ensérune

Hervé Plagnol,
rédacteur en chef d'*Agrapresse*

Jean Baptiste Coulon,
directeur de l'unité de recherche sur les herbivores-INRA Clermont Ferrand-Theix

Guy Debailleul,
université de Laval, Canada

Marie-Josée Nicoli Ces informations restent en région. L'image de l'INRA pour l'ensemble de la population française n'est pas celle-là.
Mais encore une fois, l'INRA amorce un virage que l'on commence à percevoir.

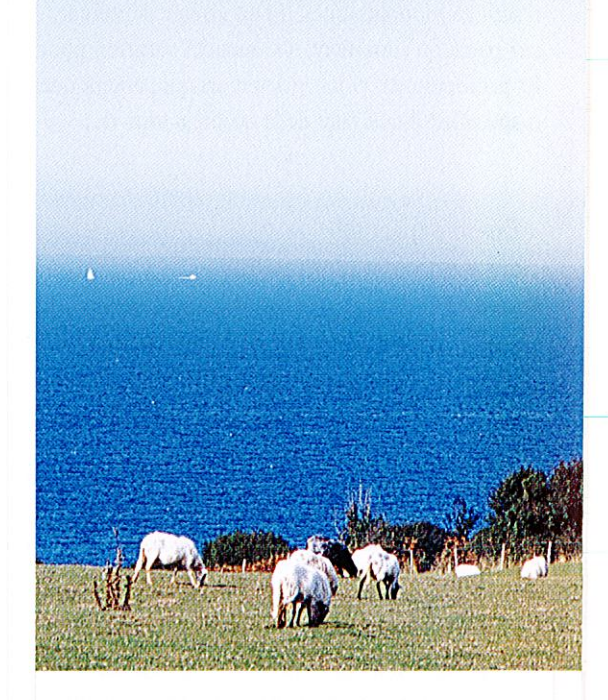
Michel Sebillotte Nous avons besoin de mieux communiquer pour faire connaître nos réalisations et nos évolutions. Les publications ne suffisent pas. Nos actions peuvent être connues en région, mais il faudrait les diffuser au niveau national. On pourrait ainsi, peut-être, avoir des retours de la part des partenaires, voire des encouragements.

Guy Debailleul On peut relever les différences de chaque côté de l'Atlantique.
Au Canada, les structures pour communiquer sont prêtes avant de savoir sur quoi on va communiquer ! Il y a une veille technologique permanente et la question de l'espionnage industriel évoquée par *Michel Bataille* ne se pose pas.
Enfin, plus généralement, les préoccupations abordées dans ce colloque atteindront peut-être les USA et le Canada dans une quinzaine d'années. La notion de multifonctionnalité est loin d'être acquise outre-Atlantique ! ■

Les territoires : le Pays basque et la Picardie

L'agropastoralisme en Pays basque

Battita Boloquy De plus en plus, on va vers une "territorialisation" des politiques publiques.
En 1992, au Pays basque, a été engagée une démarche prospective intitulée "Pays basque 2010". L'objectif était de mobiliser l'ensemble des forces socioprofessionnelles du territoire : les élus ainsi que les administrations… pour faire un état des lieux, déterminer les enjeux et essayer de dessiner le territoire que nous voulions à l'horizon 2010.
Un point très important a été mis en avant : le risque de rupture entre le littoral qui se développe et la zone intérieure, essentiellement agricole. Dans un consensus entre participants, deux structures ont été créées :
• le conseil de développement du Pays basque, instance socioprofessionnelle qu'on retrouvera maintenant dans tous les "pays"
• le conseil des élus, association originale rassemblant l'ensemble des élus du territoire, des parlementaires jusqu'aux élus locaux.
En 1994, sous la responsabilité du conseil des élus, se sont croisés les éléments de l'analyse et une opportunité (le programme européen "Leader 2") pour construire un projet d'aménagement de la zone intérieure du pays. Ce projet comporte plusieurs volets dont un sur l'agropastoralisme.
En effet, 60 à 70% des 5000 agriculteurs du Pays basque travaillent avec la brebis laitière.
De plus en plus, les producteurs avaient tendance à utiliser des terres qui se libèrent plutôt que d'utiliser la transhumance. Cela signifiait-il la disparition de l'agropastoralisme ? Quelles en seraient les conséquences pour le territoire ? Comment sauver la valeur économique des estives ?
Cherchant un partenaire extérieur au territoire, nous avons pris contact avec l'INRA. Par extérieur,



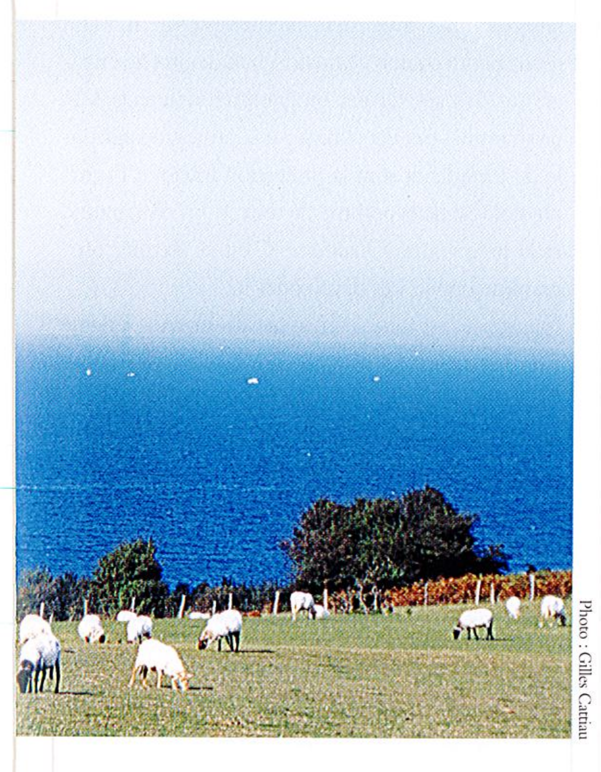
j'entends un partenaire "non territorialisé" qui ait l'autorité nécessaire pour rassembler les différents partenaires. Car par ailleurs, l'INRA est présent sur le territoire depuis de longues années et a mené des recherches sur la sélection des races ovines.
L'INRA a pu mobiliser une équipe pluridisciplinaire sur ces questions complexes. Nous avons posé les principes suivants :
• des résultats rapides (1997-1998)
• participation de l'ensemble des partenaires : éleveurs, centre départemental ovin, syndicat d'appellation d'origine dans une réflexion collective
• propositions concrètes à intégrer dans le cadre du programme Leader 2 qui apporte les financements.

Bernard Hubert Cette opération a démarré par une rapide analyse de situation, en réunissant une dizai-

ne de chercheurs d'horizons différents. Ils ont passé une semaine sur place (en novembre 1996) et ont rencontré une cinquantaine d'interlocuteurs, suivant les indications du conseil des élus et leurs propres besoins.

Cette analyse de situation a abouti aux conclusions suivantes :

• la vision des acteurs locaux est duale : il y a la "montagne" (avec un agropastoralisme mythique, la biodiversité, le bon fromage…) et la "plaine" (faite d'herbe, de cultures de maïs, avec quelques brebis lacaunes). Les chercheurs ont vu quant à eux des zones intermédiaires. Abandonnées, transformées en landes envahies de genêts et de fougères, ces pentes et collines n'existent plus dans le système de représentation du pays. Elles en maillent pourtant l'ensemble du territoire


Photo : Gilles Cattiau

• l'agropastoralisme repose sur une image univoque et figée, très marquée par la fabrication du fromage en estive ; or, très peu d'éleveurs en fabriquent encore à cette période... mais les systèmes d'élevage sont divers, plutôt dynamiques et demandeurs d'une meilleure insertion dans le territoire et la diversité de ses composantes

• la qualité des fromages n'est pas valorisée (même prix au kilo quels que soient l'âge, la taille, la forme, la qualité du fromage). L'appellation d'origine contrôlée (AOC) "Ossau Iraty" mélange des produits d'estives et de plaines, des produits béarnais et basques, des produits fermiers, artisanaux et agro-industriels. Ainsi que vient de le rappeler Battita Boloquy, un programme de travail a été discuté avec le conseil des élus afin de concevoir les actions nécessaires à un renouveau de l'agropastoralisme. Nous avons ainsi été conduits à mettre en place un dispositif de travail prenant en compte la diversité de nos partenaires.

Le partenariat avec l'INRA implique les commanditaires (le conseil des élus), les bénéficiaires (les agropasteurs) et des organismes intermédiaires (Chambres d'Agriculture, centres de gestion, Office national des Forêts).

Ces derniers constituent des partenaires incontournables, car ils sont en relation avec les mêmes commanditaires dont ils dépendent en partie au moins financièrement et ils sont au contact direct avec les bénéficiaires, dont ils sont les principaux prescripteurs. En outre, nous partageons souvent une culture (et une formation) commune, ce qui facilite les interactions (constructrices aussi bien que conflictuelles...). Enfin, elles resteront sur le terrain après notre départ !

La diversité de ces partenaires induit une diversité de modes de travail. Le dispositif mis au point organise différents types de rencontres et de collaboration entre les partenaires.

Un premier type appelé "groupe de travail" a sollicité très fortement les organismes intermédiaires. Il y a eu trois groupes sur trois grands thèmes :

• un groupe sur le territoire : comment resolidariser le territoire ?

• un groupe sur le produit : comment mettre en place une meilleure différenciation de la qualité des produits ?

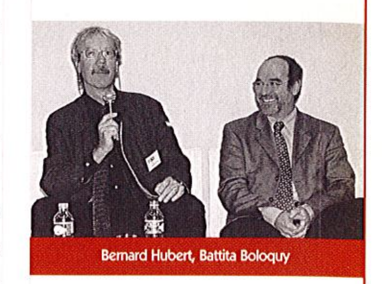
• un groupe sur les exploitations : qu'est-ce qu'une exploitation aujourd'hui au Pays basque : quelles sont les races utilisées, qu'est-ce qui distingue les apporteurs de lait des transformateurs ? Quelles sont les relations avec l'élevage bovin (il y a toujours une dizaine de vaches blondes d'Aquitaine dans les exploitations). Quelle est la part de la pluri-activité dans les exploitations ?

Ces groupes de travail se sont réunis 10 à 12 fois en 18 mois.

Pour impliquer directement les agriculteurs, des groupes locaux ont été créés à l'échelle communale, réunissant des techniciens, des chercheurs et l'ensemble des agriculteurs de la commune pour constituer un dispositif d'écoute des préoccupations des agriculteurs. Ces groupes locaux se sont réunis pendant 2 à 3 mois.

La coordination de l'ensemble a été effectuée par le comité de pilotage, incluant l'ensemble des commanditaires, des représentants des bénéficiaires et des organismes intermédiaires ainsi que l'ensemble des chercheurs. Il y a eu 8 réunions en 18 mois et une réunion par an depuis la fin du programme, de façon à évaluer la progression des actions mises en place.

Enfin, un groupe intitulé "groupe de recherche sur le dispositif" a réuni les chercheurs entre eux pour


Bernard Hubert, Battita Boloquy

Battita Boloquy,
directeur du conseil de développement du Pays basque

Bernard Hubert,
chef du département Systèmes agraires et développement-INRA

"capitaliser" les connaissances acquises et les publier. Ce dispositif a abouti à six propositions validées par le comité de pilotage en janvier 1999 qui se sont progressivement mises en place :

• mise au point de levains spécifiques responsables du typage des fromages AOC Ossau-Iraty (syndicat de défense de l'AOC (1999)

• constitution de groupes de producteurs fermiers pour produire et commercialiser un fromage de brebis haut de gamme (association de producteurs fermiers du Pays basque IDOKI) (1999)

• création d'accords à intérêts réciproques entre producteurs fermiers de fromages et entreprises locales de transformation du lait (société ONETIK et coopérative SALTZE) (1999)

• sessions de formation et d'incitation des agents de développement à l'aide à la mobilisation des capacités locales d'initiative (AFMR Etcharry et GERDAL) (1999)

• constitution d'un référentiel de cas de valorisation et de gestion des zones intermédiaires (cellule départementale d'animation pastorale, Chambre d'Agriculture, Plan collectif de Développement et Projet de territoire de la vallée de Soule) (2000)

• constitution d'un observatoire agropastoral des exploitations (centres de gestion, Chambre d'Agriculture, Institut de l'Élevage, INRA) (en cours).

Je conclurai avec les trois principes d'intervention que nous avons respectés afin de favoriser les capacités d'initiative locale :

• faire émerger de nouvelles possibilités d'"action collective" afin de permettre à certaines catégories d'agents de se mettre en "position d'acteurs"

• créer des "connexions nouvelles" au sein desquelles l'innovation ne repose pas que sur des idées inédites mais aussi sur des *collectifs inédits*

• ne pas chercher à "corriger" les représentations de nos partenaires, mais à en éclairer et élargir les modes de production, en les situant les uns par rapport aux autres, comme autant d'épreuves possibles de la réalité.

Hervé Plagnol Les retombées concrètes de ce travail sont-elles visibles ou est-il encore trop tôt ?

Battita Boloquy Il est un peu tôt pour faire un bilan de la situation actuelle :

• le travail de recherche sur les levains continue

• une vingtaine de producteurs sont engagés sur l'élaboration du cahier des charges d'un produit haut de gamme, sa production et sa commercialisation

• le partenariat avec la coopérative est moins satisfaisant pour plusieurs raisons que je ne développerai pas ici

• il manque encore un maître d'ouvrage pour l'observatoire de l'agropastoralisme

• le travail de mobilisation des réseaux locaux se poursuit

• l'objectif est maintenant de répondre à une question qui s'inscrit dans la durée : l'agropastoralisme actuel peut-il dégager des revenus pour les éleveurs et répond-il à la demande d'un territoire comme le Pays basque tel qu'il se développe aujourd'hui ?

Programme qualité en Picardie

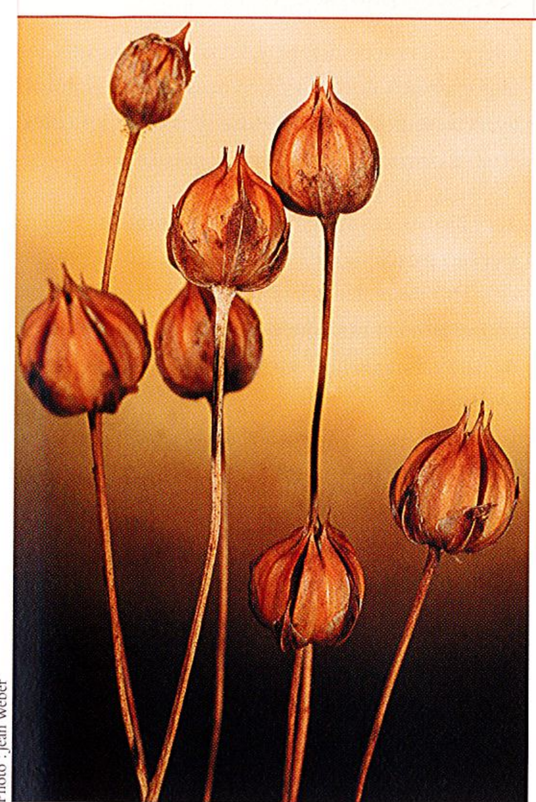
Marie-Béatrice Galan La structure de l'Agrotransfert, qui a débuté en 1990, est originale. Actuellement, il y a un autre Agrotransfert en Poitou-Charentes et un projet en Bretagne.

Agrotransfert est rattaché à une association régionale, Alternatech, financée par le conseil régional de Picardie, la Chambre d'Agriculture, l'État et différents contrats avec des interprofessions. Il s'agit d'une petite équipe de quatre chefs de projets, engagés sur 5-6 ans sur des programmes différents. Ces programmes ont été choisis par la profession agricole de Picardie et sont la protection intégrée, l'agrophysiologie de la pomme de terre, le lin oléagineux, et le programme Qualiterre. C'est ce dernier programme que je vais développer ici.

Qualiterre est une démarche d'assurance qualité dans les exploitations agricoles. Elle est née début 1997 d'une demande des professionnels de Picardie pour donner confiance au consommateur alors que sévit la "crise de la vache folle" et valoriser l'image de l'agriculture régionale. En effet, la région Picardie est une région diversifiée où se pratiquent l'élevage, la production de pomme de terre ou de betterave dans des conditions intensives. Cette production de masse n'est pas de nature à donner des signes de qualité et la diversité rend l'image du terroir floue. Trois axes de travail ont été choisis :

1• répondre à la demande de valorisation de l'image, que nous avons traduite par le référentiel Qualiterre. Il résulte d'un consensus entre la recherche, le développement et les agriculteurs. Les méthodes sont dérivées de l'industrie agroalimentaire (méthode HACCP) pour évaluer les risques en matière d'hygiène et adaptée aux problèmes d'environnement, de sécurité au travail et d'image de l'exploitation. Une première version a été testée auprès d'une centaine d'agriculteurs de la région. La version actuelle est opérationnelle depuis janvier 2000.

2• concevoir des outils d'accompagnement pour promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité dans les exploitations (concept de la roue PDCA : planifier, développer des actions, contrôler, ajuster).


Photo : Jean Weber

Picardie : champs de lin. Capsules de lin à maturité.

3• concevoir un dispositif de reconnaissance de la qualité : dispositif de qualification des exploitations. Dans notre dispositif, des structures intermédiaires accompagnent de manière originale les exploitants avant leur audition par l'organisme certificateur. Des commissions départementales interprofessionnelles réunissent des représentants des industries agroalimentaires et des coopératives, en plus des Chambres d'Agriculture et des organismes de développement. Le bilan de la démarche Qualiterre en Picardie, c'est actuellement 600 exploitations impliquées, dont 36 qualifiées, 100 conseillers formés à l'utilisation des différents outils. Cette démarche s'étend au niveau national puisque 40 départements s'y engagent.

La collaboration tripartite entre Agrotransfert, l'INRA et les Chambres d'Agriculture se fait à différents niveaux :

• stratégique, les Chambres d'Agriculture formulent les demandes et les deux autres partenaires les traduisent en problématique de recherche

• scientifique, car le programme Qualiterre a soulevé de nouvelles questions de recherche traitées au niveau de l'unité Systèmes agraires et développement de l'INRA que *Marianne Cerf* (unité Systèmes agraires et développement) représente ici

• opérationnel et technique. Les outils de diagnostic, de conseil, d'audition utilisés par les conseillers des chambres d'agriculture et par les agriculteurs ont été véritablement co-construits par les trois partenaires

• développement, par la formation des conseillers et des agriculteurs, qu'Agrotransfert coordonne.

- L'environnement : une vraie demande sociétale

Philippe Pointereau La situation de l'environnement continue à se détériorer.

Notre association s'est exclue de la démarche d'agriculture raisonnée. À la suite de la loi d'orientation agricole, le conseil scientifique d'orientation avait demandé aux associations de travailler sur l'agriculture raisonnée. Les propositions de France-Nature-Environnement n'ont reçu aucune suite de la part du ministère, ce qui a motivé notre retrait du groupe.

Les CTE (Contrats territoriaux d'exploitation), porteurs d'espoir, sont finalement décevants. Ils restent trop généraux, alors qu'il faut traiter les problèmes d'environnement à l'échelon local et territorial. Actuellement, toutes les exploitations signent des CTE, qu'elles soient favorables ou non à l'environnement. C'est donc une dilution des moyens environnementaux.

On attend de véritables projets de terrain dans lesquels tous les acteurs interviennent. Dans le projet Picardie par exemple, je n'ai pas vu d'environnementaliste…

Après 20 ans de travail sur l'environnement, nous ne sommes toujours pas associés aux initiatives prises par l'agriculture dans ce domaine. Il en va différemment dans le monde de la forêt, où nous sommes tout à fait intégrés avec les forestiers dans la démarche d'écocertification des bois.

Nous voulons bien attendre, mais les moyens financiers alloués à la restructuration de l'agriculture vont s'arrêter en 2007. C'est donc aussi maintenant qu'il faut agir.

Le nombre de paysans diminue en effet et l'environnement ne va rien y gagner.

Nous sommes pour le partenariat, mais ce que nous voyons, c'est que les collectivités locales ne participent pas pour l'instant à des instances comme les Commissions départementales d'orientation agricole et qu'elles mènent leurs projets en dehors des partenaires agricoles.

Le développement durable, pour moi, c'est quand tous les partenaires locaux sont capables de s'entendre sur un projet.

Luc Guyau Il faut cesser de dire que rien n'avance, que l'agriculture raisonnée et les CTE ne servent à rien. Les choses se font progressivement. La demande de la société est légitime, mais elle ne peut pas raisonnablement demander des résultats complets immédiats.

Prenons l'exemple des nitrates dans la nappe phréatique de la Beauce. Il faut expliquer à nos concitoyens que même en arrêtant tout apport de nitrates pendant 3 ans, les résultats ne seront pas immédiate-

Hervé Plagnol,
rédacteur en chef d'*Agrapresse*

Battita Boloquy,
directeur du conseil de développement du Pays basque

Marie-Béatrice Galan,
responsable du programme qualité de l'Agrotransfert Picardie

Philippe Pointereau,
administrateur de France-Nature-Environnement


Jean Bizet, Philippe Pointereau


Luc Guyau, Marie-Béatrice Galan

ment visibles dans des prélèvements d'eau à 100m ou 150m. Il faut du temps.

L'objectif que nous poursuivons aujourd'hui est de faire entrer tous les agriculteurs dans cette évolution et pas seulement une petite fraction d'entre eux. C'est une démarche collective. Pour cela il faut accepter qu'elle soit progressive.

Cette progression est réelle. Par exemple, dans la démarche d'agriculture raisonnée, les agriculteurs ont accepté d'être évalués par des organismes extérieurs, ce qui témoigne d'une vraie évolution de mentalité. Sur ce point, les organisations de consommateurs ont joué un rôle positif dans la discussion.

Autre exemple, le programme Qualiterre n'a pas été tout de suite une démarche opérationnelle. Il y a d'abord eu une phase de conception, puis de tests. Rappelons que Qualiterre comporte deux niveaux de certification : un premier niveau ayant trait aux risques majeurs et aux points réglementaires et un second niveau se rapportant à des risques moindres. Cette partition par niveau est importante car elle permet une démarche progressive et fixe des objectifs qui ne sont pas hors de portée.

Autre exemple également, celui du label vert. La certification est graduelle, de une à quatre feuilles de trèfle vert. C'est plus encourageant qu'une approche binaire de type "être dedans ou en dehors".

Au-delà de ces exemples, on pourrait citer également d'autres démarches, moins complètes que Qualiterre mais intéressantes, telles que : la charte des bonnes pratiques, Agriconfiance pour les coopératives, le label vert en Vendée (près de 200 agréés). Beaucoup de choses sont faites, dont il faut tenir compte.

Quant aux CTE qui sont beaucoup critiqués, j'y ai toujours été favorable, contrairement à tout ce qui a été dit. Bien avant leur apparition dans la loi Voynet, j'avais d'ailleurs en mon temps proposé la création de CIDT (Contrats d'initiative et de développement territorial). Pour moi, le terme "initiative" était important, car il affirmait le rôle dynamique de l'agriculteur. J'ai fait moi-même un CTE.

Je regrette simplement la façon dont ils ont été mis en place, c'est-à-dire leur dévoiement vers de la compensation de revenu en cas de problème. Je citerai l'exemple des CTE viticoles et de la production ovine. Or, pour moi, l'objectif des CTE doit être d'accompagner les projets des agriculteurs dans une démarche qui répond aux attentes de la société, notamment sur la qualité, l'environnement et les conditions de travail.

Outre cette dérive, il faudrait aussi "alléger la paperasse" qui décourage les agriculteurs !

S'agissant de la notion de pays, c'est une recomposition importante du territoire et les agriculteurs doivent s'impliquer dans cette démarche. Notre activité s'inscrit de plus en plus dans un développement local intégré où chacun doit prendre sa place mais aussi ses responsabilités notamment en matière de pollutions, issues de sources multiples et pas seulement agricoles, et qu'il convient d'appréhender globalement.

Jean Bizet L'environnement est devenu un critère incontournable pour l'agriculture et son approche doit être raisonnée scientifiquement. La société est en mutation et nos concitoyens exercent une forme de "droit d'ingérence" sur l'utilisation des sols par les agriculteurs.

En France, les mutations se réalisent par grands coups de balancier (rappelons 1789, 1968). En matière d'environnement cependant, il faudra du temps, la terre a de la mémoire, mais nous allons dans le bon sens. Même si certaines pollutions sont dues à certaines dérives de l'agriculture d'hier, faisons attention de ne pas déconsidérer la profession agricole.

Nous sommes dans un monde de plus en plus concurrentiel et nous ne devons pas nous isoler dans nos choix car nos produits seront aussi ceux du marché. On a tendance par exemple à trop souligner la qualité organoleptique de nos produits au détriment de la qualité sanitaire. Alors que la sécurité de notre alimentation est la plus élaborée au monde.

Sachons hiérarchiser les risques et les faits. Lors de la crise de la dioxine, une certaine quantité de lait et de viande a été retirée du marché. Cependant, il aurait fallu consommer deux tonnes de poulets belges pour avoir un effet toxique. Il y a une très grande sécurité alimentaire en France.

Les approches des CTE, de la multifonctionnalité, de l'agriculture raisonnée, relèvent, comme le disait *Monsieur Sebillotte*, de l'empirisme de bon aloi, mais vont dans le bon sens.

Laissons aux agriculteurs le temps de devenir aussi performants en matière d'environnement qu'ils l'ont été en matière de productivité.

La notion de pays

Nous vivons sur le plan territorial l'apparition d'une nouvelle architecture, celle des "pays". C'est donc la mise en corrélation de la démocratie représentative et de la démocratie participative. Dans cet esprit, nous avons fait venir dans les conseils de développement de plusieurs pays comme la côte basque, des gens du milieu associatif, en particulier des environnementalistes et ils nous apportent beaucoup.

Cette carte de la démocratie participative et non pas seulement représentative doit être jouée.

Marcel Deneux Un débat comme celui-ci fait avancer le problème.

Cette agriculture qui a été accusée a une vraie prise de conscience.

Par rapport à mon expérience picarde, j'ajouterai une nuance, qui est qu'on avance plus vite si on peut identifier un objectif économique et de rémunération.

Il est dommage que les industries agroalimentaires ne soient pas présentes ici. En Picardie, Qualiterre a aussi progressé de leur fait.
In fine, tout progrès doit aussi se traduire par un gain économique pour les agriculteurs. Comme disait Saint Thomas d'Aquin, "il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu".

Maxime Viallet Je pense que les problèmes d'environnement doivent être traités localement avec les acteurs qui sont sur place.
Les résultats seraient plus adaptés et plus juste qu'en distribuant de l'argent pour des études faites à Paris. Mais pour cela, il faut changer les mentalités.

- Quel est le rôle de l'INRA vis-à-vis des problèmes de l'environnement ?

Philippe Pointereau L'INRA a mené des démarches intéressantes en particulier en Bretagne, sur l'autonomie des exploitations agricoles ou à Vittel, pour protéger la ressource d'eau minérale. On attendrait des généralisations de ces conclusions.
Pour avancer sur l'environnement, il faudrait un regard objectif et crédible. Cela peut être le rôle de l'INRA et/ou du ministère de l'Agriculture. Nous manquons de données sur l'environnement alors qu'il y a plein de chiffres sur l'agriculture, le prix de la tomate, la consommation… On dit : la nappe phréatique de la Beauce se stabilise : est-ce vrai, ou non ?

Jean Boiffin Je partage l'idée que l'observation et la surveillance de l'environnement sont très insuffisantes actuellement. On ne dispose pas, notamment dans les zones rurales, d'un suivi régulier et à une échelle suffisamment fine de l'environnement, qui permettrait d'ailleurs à la fois de reconnaître les efforts faits par l'agriculture et de détecter les problèmes. Cependant, réaliser ce suivi n'est pas directement le rôle de l'INRA.
Ce rôle est plutôt de proposer des méthodologies pour que les services publics en charge des fonctions d'alerte et de surveillance puissent les remplir efficacement.
La prise en charge de l'environnement par l'agriculture doit être un moteur de renouvellement du partenariat entre la recherche et le développement.
À mon sens, les connaissances et les savoir-faire concernant l'environnement et la gestion de l'espace rural sont très insuffisamment développés alors que la gestion de l'environnement demande une technicité extrêmement pointue, encore plus que pour produire 130 quintaux de blé…
Il faut développer des innovations technologiques telles que des variétés résistantes ou des procédés de dépollution, des méthodes d'aménagement qui aillent au-delà des bandes enherbées, une adaptation en profondeur des systèmes de culture et de production -la protection phytosanitaire intégrée, c'est vraiment une autre façon de cultiver-. On pourrait aller jusqu'à la conception de systèmes agraires coproducteurs de produits agricoles et de services environnementaux, comme par exemple des entreprises qui seraient productrices de biomasse non alimentaire et qui assureraient un recyclage des produits résiduaires. Pour la qualité de l'air, il y a aussi des actions possibles en faveur de l'environnement, des "services environnementaux" qui pourraient être pris en charge par l'agriculture. L'agriculture peut revendiquer un statut beaucoup plus positif et moins défensif vis-à-vis de l'environnement.
Dans cette perspective, il faut doter les agents du développement d'une nouvelle panoplie de compétences et d'outils dans le domaine agri-environnemental incluant des démarches de diagnostic, de conseil global aux exploitations, d'évaluation des innovations, y compris les audits de certification dont on a parlé. Il faut aussi développer de nouvelles méthodes d'acquisition de références : les méthodes utilisées par exemple pour comparer les variétés ne sont pas applicables à l'environnement. On ne peut pas expérimenter sur des bassins versants de façon classique, avec des témoins, des répétitions…
Il faut enfin intensifier le partenariat entre la recherche et le développement pour construire ensemble cette panoplie d'outils nouveaux. Dès la conception de ces outils, il faut prendre en compte leur utilisation future par les agents du développement. Il faut aussi organiser très tôt une confrontation sur le terrain qui rétroagisse sur la recherche. Le développement doit se rapprocher de la recherche pour accéder, dans le domaine de l'environnement, à des acquis qui sont encore loin d'être transmis et maîtrisés au niveau du développement et même des instituts techniques.
Pour autant, chacun doit garder son métier. Il s'agit plutôt de créer des métiers d'interface qui ne sont pas encore aussi bien identifiés en agriculture qu'ils le sont dans l'industrie. C'est exactement ce qui est fait dans le cadre d'Agrotransfert.

François Lafitte Je suis éleveur et producteur de maïs et de fruits dans les Landes.
J'ai été très intéressé par le colloque, mais pour autant, interpellé avec un sentiment d'impuissance et de culpabilité.
L'agriculteur a besoin d'une reconnaissance sociale qu'il obtient à travers ses produits. Ce problème de reconnaissance n'est pas pris en compte dans les CTE et autres actions administratives et anonymes. Or, la valeur ajoutée d'un territoire n'a de sens que par la valeur ajoutée que créent les agriculteurs eux-



Marianne Cerf, Jean Boiffin

Luc Guyau,
président de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture)

Jean Bizet,
sénateur de la Manche

Marcel Deneux,
sénateur de la Somme

Maxime Viallet,
ancien président du syndicat de défense du Beaufort

Philippe Pointereau,
administrateur de France-Nature-Environnement

Jean Boiffin,
directeur scientifique Environnement, Forêts, Agriculture-INRA

mêmes. Cette valeur ajoutée se crée en vendant les produits, et si les prix baissent, on est obligés d'aller vers des progrès techniques qu'on nous reproche aujourd'hui. L'INRA a d'ailleurs contribué à mettre 200 à 300 unités d'azote, mais maintenant l'institut fait machine arrière.

Ce débat sur les territoires est quelque peu schizophrénique pour nous. C'est au fond un problème de société urbaine plus que de société agricole : la société urbaine reproche aux agriculteurs de polluer, prend en charge l'aménagement du territoire, donne des directives.

Les agriculteurs ne gagneront pas leur reconnaissance en taillant des haies pour les besoins du paysage. C'est leur bien-être économique et leur avenir qui doivent aussi être pris en compte dans une politique générale qu'on ne voit pas actuellement.

Jean Boiffin Je ne pense pas que l'INRA ait jamais préconisé 200 à 300 unités d'azote. Vis-à-vis de l'intensification des techniques des trois dernières décennies, l'INRA a plutôt été en position de spectateur. L'INRA a été absent par exemple des opérations "blé-conseil" du début des années 80, dont les conséquences sont actuellement visibles au niveau des nappes phréatiques.

Pour évoquer les problèmes de reconnaissance sociale et de multifonctionnalité, il ne faut pas se tromper d'adversaire. Il y a deux grandes conceptions de la multifonctionnalité : le modèle à la française, qui est la multifonctionnalité de l'agriculture et de l'exploitation agricole, peut-être maladroitement mis en œuvre sur le plan administratif, et un autre modèle, moins favorable à l'agriculture, celui de la multifonctionalité de l'espace rural, plus en vogue dans les pays anglo-saxons. Celui-ci préconise un découpage des territoires avec une spécialisation. Les problèmes d'environnement sont traités en dehors de l'agriculture, par exemple par l'installation de forêts, d'espaces naturels protégés... Sur les espaces qui lui restent, l'agriculture n'échappe pas aux contraintes environnementales mais n'a par ailleurs guère d'arguments pour le maintien des aides.

Bernard Hubert Une des responsabilités de la recherche est de créer des règles et des catégories pour agir. Pour moi, on ne peut pas parler d'environnement en général : des problèmes comme la qualité de l'eau, la quantité d'eau, la biodiversité, l'érosion ne peuvent pas être traités de la même manière.

La recherche n'a peut-être pas à produire l'inventaire, mais à produire les catégories qui permettent de tenir cet inventaire de façon pertinente.

Par exemple, le territoire ne doit plus être compris au sens commun mais comme un maillage de projets et d'activités, d'infrastructures, de pôles urbains et d'espaces ruraux, au sein desquels circulent des gens, des biens, de l'eau, des éléments de la faune et de la flore...

Il faut donner un sens scientifique à ces notions, comme aussi à celle de multifonctionnalité. À défaut, n'importe qui peut s'en emparer dans n'importe quel débat où le rapport de forces comptera plus que la puissance et la rigueur du contenu.

- L'exemple des boues et de la bioénergie

Jean Joseph Allain J'habite l'Indre et Loire et l'agglomération de Tours-plus nous envoie ses boues d'épuration. On déplore ici que le producteur de boues n'ait jamais envoyé d'échantillons à analyser (pour le ténia ou les métaux lourds) à l'INRA de Tours-Nouzilly, et ce malgré les demandes réitérées de l'INRA. Il s'agit pourtant d'un producteur contrôlé par les élus.

Luc Guyau Je pense que l'agriculture peut participer au recyclage des boues à condition qu'on vérifie leur innocuité. Si des composants non testés se révélaient nocifs, il faudrait imaginer alors un fonds pour indemniser les agriculteurs en difficulté afin qu'ils ne soient pas seuls à supporter les risques.

Mais au-delà de l'aspect technique, il s'agit d'un problème de société : la société acceptera-t-elle de parler de ses propres déchets ? On peut citer l'exemple du comportement de l'Allemagne qui, il y a 5 ans, envoyait ses boues dans les Ardennes, puis refusait les blés des Ardennes l'année suivante à cause de ces mêmes boues.

Une solution en forme de boutade : on peut imaginer que chaque citoyen aille chercher à la mairie chaque samedi matin son sac de boues, charge à lui de l'utiliser comme il peut. Plus sérieusement, les citoyens doivent acquérir de nouveaux comportements face à la production et à l'utilisation des déchets. Techniquement, des analyses pour évaluer l'assainissement des boues par différents traitements sont au point, mais quand on parle de réincorporer les boues déclarées saines dans les sols, on est confronté à des objections de type : on ne peut pas valoriser un produit cultivé sur des boues...

Faut-il imaginer d'affecter au recyclage des boues, des terres impropres aux cultures alimentaires ? Il y a là un travail technique, scientifique et économique à mener. Dans tous les cas, il faut être cohérent dans nos choix. D'autant que l'incinération n'est pas non plus une solution très satisfaisante : je rappelle qu'incinérer des boues coûte quatre fois plus cher que de les recycler, et qu'en plus l'incinération peut produire des dioxines.

Les boues n'ont jamais été un problème agricole en tant que telles, c'est un problème urbain qui est devenu un problème agricole.

Dans le même esprit, lors de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, on a pu entendre des réactions du type : il faut mettre les usines à la campagne. La campagne n'est pas un fourre-tout.
Tous ces débats peuvent avoir lieu dans les conseils de développement des pays, déjà évoqués ici.
D'une manière générale, les efforts et les progrès des agriculteurs dans la protection de l'environnement doivent être mieux reconnus. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas : lorsqu'un canton est classé en ZES, malgré les efforts sur les engrais et même si on revient en dessous des normes ZES, le canton n'est pas déclassé. On a souvent l'impression que les efforts sont vains. Il faut arrêter de désespérer les agriculteurs. Ainsi, certains agriculteurs, y compris parmi ceux dont l'exploitation est en bonne santé économique, quittent la profession à cause de l'image négative qu'on leur renvoie.

Philippe Pointereau Nous sommes favorables au recyclage des boues mais pas dans n'importe quelles conditions.
Nous travaillons sur le recyclage des déchets en général. Aujourd'hui, il y a une filière d'utilisation des déchets verts comme compost. Il faut aller vers plus de tri des déchets en amont.
Il y a les déchets, il y a aussi l'énergie et les énergies renouvables. Les agriculteurs sont par exemple bien placés pour investir dans les éoliennes. Il y a aussi des choses à faire sur le solaire, le biogaz, le bois...

Luc Guyau Je suis d'accord sur la bioénergie. Cependant, chaque fois qu'on a voulu développer les bioénergies dans l'agriculture, les environnementalistes ont objecté que le bilan énergétique n'était pas bon. Quant aux éoliennes, pourquoi les réserver à la campagne ? cela fait du bruit et ce n'est pas beau dans le paysage. ■

Jean Joseph Allain,
enseignant de lycée agricole

Philippe Pointereau,
administrateur de France-Nature-Environnement

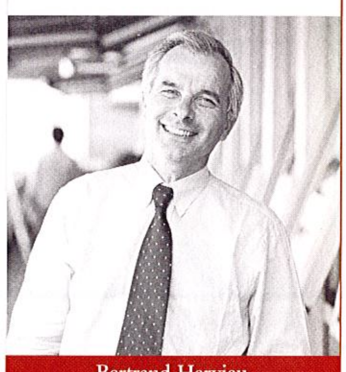
Luc Guyau,
président de L'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture)

François Lafitte,
président d'INTERFEL

Jean Boiffin,
directeur scientifique Environnement, Forêts, Agriculture-INRA

Bernard Hubert,
chef du département Systèmes agraires et développement-INRA

En conclusion


Bertrand Hervieu

En conclusion, pour essayer de répondre à la question posée dans ce colloque "quels partenariats ?", je dirais tous !
Pourquoi ? Parce que, de ces partenariats multiples et complexes, naissent de nouvelles problématiques, de nouveaux regards et de nouvelles constructions d'objets de recherche. Nous en avons besoin si nous voulons innover dans notre propre métier.
Si nous ne voulons pas ne parler qu'à nous-mêmes et si nous voulons trouver un écho dans la société, la légitimation de notre métier se joue dans la construction même de notre partenariat : j'y mets d'abord la profession agricole et l'agro-alimentaire, j'y mets aussi tous les élus. Il est pour nous essentiel d'avoir un débat avec la représentation nationale sur nos objectifs, nos missions, nos orientations.
C'est à travers le partenariat que l'innovation que nous cherchons à apporter peut se transmettre, se discuter, être appropriée par le reste de la société. L'innovation ne nous appartient pas.
Nous sommes aujourd'hui confrontés à la nécessité de comprendre le local et le territorial, d'être des acteurs respectables et respectés au plan régional. Nous voyons à quel point les régions se préoccupent du développement de la recherche, car elles savent que pour être des collectivités territoriales fortes, elles ont besoin d'être pourvoyeuses de matière grise.
C'est également dans le cadre européen que nous pourrons construire des partenariats autour desquels se jouera notre reconnaissance scientifique au cours du XXIe siècle. Nous avons besoin continuellement de ce va-et-vient entre les échelles.
C'est encore la mise en place de partenariats industriels. L'emblème, aujourd'hui, pour l'INRA est le grand programme Génoplante, partenariat dans la définition des objectifs, dans le financement mais aussi partenariat de discussion dans la construction de l'appropriation des résultats de la recherche. Nous sommes fiers du point auquel nous sommes arrivés aujourd'hui et nous sommes en mesure de faire appel aux professionnels pour continuer dans les programmes de génomique autour du décryptage du génome animal.
Il y a aussi le partenariat entre scientifiques, car nous devons rester des scientifiques reconnus. Nous mettons en place des partenariats au sein des unités mixtes de recherche avec les établissements scientifiques, mais aussi avec les universités et les écoles - 60% des connaissances nouvelles, en France et dans le monde, sont issus des travaux de thèses-. Nos laboratoires doivent être près des écoles doctorales et des universités.
Notre stratégie à quatre ans est construite autour des grandes priorités scientifiques sur lesquelles nous pensons que nous sommes attendus aujourd'hui et encore plus demain. Cette pratique scientifique, nous voulons la construire sur le partenariat car le partenariat est le moyen de rendre à la société la confiance qu'elle nous fait.

Bertrand Hervieu,
Président de l'INRA ■

n°114



Agriculture, territoires...
quels partenariats pour la recherche ?

Responsable scientifique du dossier : Philippe Évrard
Mission Communication : Pascale Mollier
Responsable INRA mensuel : Denise Grail
Secrétariat : Frédérique Chabrol
Conception et réalisation : Pascale Inzerillo
Photothèque INRA : Jean-Marie Bossennec - Julien Lanson
Photographe des intervenants : Christophe Maître
Photo de couverture : J.P. Tissier. Vue aérienne en Picardie, région Péronne dans la Somme.
Photo ci-contre : G. Cattiau. Paysage en Midi-Pyrénées.
Directrice de la publication : Corine Plantard
INRA, Mission communication, 147 rue de l'Université, 75338 Paris Cedex 07. Tél : 01 42 75 90 00.
Imprimeur : Graph 2000 / Flashage : Vercingétorix
ISSN 1156-1653
Numéro de commission paritaire : 1799 ADEP

